

Réf: Dossier N° 137641

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMMERCE VIVRIERS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CVCI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SAINT JEAN,
Lot 436, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMMERCE VIVRIERS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CVCI »

Objet :

- Collectes de produits vivriers et agricoles
- Distribution de produits vivriers et agricoles
- Commercialisation de produits vivriers et agricoles
- Production de produits vivriers et agricoles
- Transformation de produits vivriers et agricoles
- Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SAINT JEAN,

Lot 436, Ilot 5

Dirigeant(s): M AKOKO KARL LOUIS-GABRIEL N'TINKOUALE
SITOU (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-04886 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°40011/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

